

Mamirolle ACTU

N° 5 - janvier 2015

« Aucun de nous, en agissant seul, ne peut atteindre le succès. »
NELSON MANDELA



**MEILLEURS VŒUX
DE L'ÉQUIPE
MUNICIPALE**

L'année 2014 a été une année bien difficile pour nombre de nos concitoyens, la décrue du chômage se fait attendre, l'économie peine à se relancer. Notre Conseil Municipal, très attentif à ce contexte, a décidé d'avoir une fiscalité communale stabilisée. Notre collectivité doit continuer la gestion rigoureuse de ses dépenses et rechercher toutes les économies possibles. Les dotations de l'État seront dans les années à venir en diminution et nous devons faire des choix quelques fois difficiles.

Mais nous devons garder confiance, et face à des situations fragilisées, il faut s'appuyer sur notre tissu associatif dense où chacune et chacun peut trouver du lien social. Je souhaite que la situation de notre pays, en 2015, connaisse un mieux et s'améliore sensiblement.

Je vous présente mes meilleurs vœux de santé et de bonheur, pour vous

Téléthon 2014

Cette année encore la municipalité et quelques associations ont répondu favorablement à l'organisation du téléthon. Nous avons récolté **1 783,33€**.

Le défi 2014 (bracelets Loom) a permis de réaliser un bracelet de 31 mètres de circonférence, soit 125 bracelets. Notre objectif est partiellement atteint car tous les bracelets vendus ne sont pas revenus...

Ce sont des milliers de manifestations comme la nôtre, qui se déroulent toutes dans la joie et la bonne humeur, qui permettent un tel succès. Il n'y a pas de petites ni de grandes manifestations il y a que des gens formidables.

Nous remercions chaleureusement les vétérans du foot, le comité d'animation, le club des retraités, le Conseil Municipal des Jeunes et les commerçants pour leurs fidèles engagements. Nous remercions tous ceux et celles qui ont contribué à la réussite de ce téléthon 2014.

Dès à présent, associations, particuliers, commerçants, si vous avez envie d'être acteur, prenez contact avec nous afin de développer notre manifestation « TELETHON 2015 ». Toutes les bonnes idées sont bonnes à prendre.



Séverine SEYER et Daniel LETHIER

Sommaire

Téléthon 2014 – Conseils municipaux des 21 et 28/11/14 – Etat Civil – 1^{er} point sur les TAP – Coût du périscolaire en 2013 – Bon anniversaire Mme Massonet – Élection du CMJ – Repas et Colis pour les Aînés – Joyeuses fêtes – Sécurité cyclistes et piétons – Remise à niveau code de la route – Journée du souvenir de la guerre sans nom – « Les petites fugues » à Mamirolle – Agenda – Jeu du CMJ.

DIVERS

Francas

- Signature de la nouvelle convention de prestation de service « Tous ensemble, éduquer pour demain » qui a effet du 01/09/14 au 31/12/14.
- Vote du nouveau budget prévisionnel intégrant le coût des NAP qui s'équilibre en recettes et en dépenses à 210 064 €. La participation communale s'élève à 75 091 €, subvention non déduite.

Redevance d'occupation du domaine public due par France Télécom approuvée : 792,85 €

Cimetière, fixation tarifs caveau d'urnes :

- 400 € le caveau d'urne (prix coûtant)
- 55 € la concession de 50 ans

CAGB : signature de l'avenant n° 1 à la convention d'adhésion au service commun « **Conseil en Énergie Partagée** » avec versement au fonctionnement de ce service de 0,50 €/an/habitant.

URBANISME

Déclaration préalable

- ARGENTINO Gianluca, 7 rue des Champs Grosbois, abri de jardin et muret de 40 cm avec grillage 1.20, accord tacite le 20/11/14.

Dépôt de Permis de construire

- SCI ROSALOU – Romain COPPOLA, rue des 4 Vents, construction d'un local bureau et de son logement.
- POURCELOT Robert et Monique, 1 Clos Beurey, création d'un logement dans une maison individuelle existante.

Demande de Certificat d'Urbanisme d'Information

- M° BIDEAUX MC, section AE n°29, 27 et 30, 4 rue du Stade.
- SCP ACHARD-VICHARD-LECHAT, section AI n°35 (vente ESTAVOYER/SCI BCPP), 6 rue de l'École.

Déclaration d'intention d'aliéner

- M°VICHARD-LECHAT Mathilde, section AI n°35, 6 rue de l'École, refus de préempter.
- M° PHILIPPE B., section ZA n°227 et 229, ZA du No-ret, refus de préempter.

INFORMATIONS DU MAIRE

- Achat d'une épareuse Khun 5050SPA : 20 000.40 € (avec reprise ancien matériel pour 7 239.60 €).
- Versement par l'État d'un acompte de 3 750 € sur le fond d'amorçage pour la réforme des rythmes scolaires.

DIVERS

Révision du taux de la taxe d'aménagement à compter du 01/01/15 : La taxe passe de 3,55 % à 3.60 %. Cette taxe est exigée en cas d'opération d'aménagement, de construction, de reconstruction, d'agrandissement de bâtiments, d'installations et d'aménagements de toutes nature soumis à permis ou à déclaration préalable. Les cas d'exonération visés dans la délibération n° 2011/03 en date du 28 novembre 2011 restent inchangés.

Affouage 2014-2015 : L'inscription des affouagistes se fera uniquement en mairie, en nom propre avec la signature du demandeur sur production d'un justificatif d'identité, de domicile et d'assurance RC avec mention « affouagiste » durant la période du samedi 6 décembre au lundi 15 décembre 2014 inclus, aux heures d'ouvertures de la Mairie. L'exposé du Maire entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- destine le produit des coupes des parcelles n° 8 et 9 au lieu-dit « Charmot », les parcelles n° 27 et n°34 du lieu-dit « La Fougère » et pour partie la parcelle cadastrée section B 265c située au lieu-dit « Les Queuottes » de la forêt communale aux personnes qui possèdent ou occupent un logement fixe et réel dans la commune au moment de la présentation du rôle,
- approuve le règlement d'affouage et le rôle des affouagistes,
- désigne comme garants: Messieurs PARRA Miguel, Dominique MAILLOT et Christian PREVITALI,
- fixe les conditions d'exploitation des produits de la façon suivante :
 - il sera délivré aux affouagistes inscrits sur le rôle arrêté au vendredi 21 novembre 2014 les houppiers des arbres vendus ainsi que les arbres de 20 cm de diamètre et plus, de qualité chauffage,
 - l'abattage et l'exploitation se feront par les affouagistes,
 - l'abattage et le façonnage seront impérativement terminés au 15 avril 2015 pour toutes les parcelles,
 - le début du débardage commencera huit jours après le tirage au sort et se terminera au 15 octobre 2015,
 - les lots non terminés, bois non enlevés au 15 octobre 2015 deviennent propriété de la commune.

URBANISME

Déclaration d'intention d'aliéner

M° MARCONOT, section AH n°107, 25 et 29 rue de la Gare, refus de préempter.

Etat civil

Décès

- PELLATON Andrée, Vve MOURGEON
- KAUFFMANN Marie, ép. KOËLLER

Premier point sur les NAP Nouvelles Activités Périscolaires

Le comité de Pilotage constitué pour la mise en place des nouveaux rythmes scolaires s'est réuni le 02/12/14 pour faire le point sur les NAP :

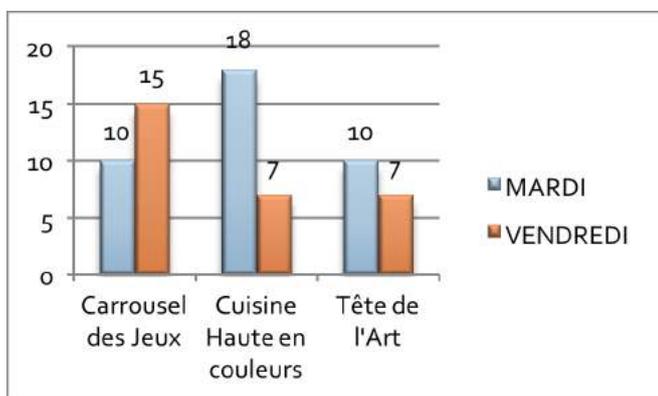
Hélène Bouvard, Responsable des Francas a fait un retour sur les ateliers NAP des deux premières sessions. Sur les 7 ateliers programmés à la rentrée, 6 ont eu lieu. L'atelier « Conte en re-création » n'a pas pu être mis en œuvre faute d'inscriptions suffisantes.

Dans les ateliers créatifs : autour du fil, tête de l'art, les enfants ont effectués plusieurs réalisations qu'ils ont pu rapporter à la maison : bracelet, araignée, pantin en perle, dessin...

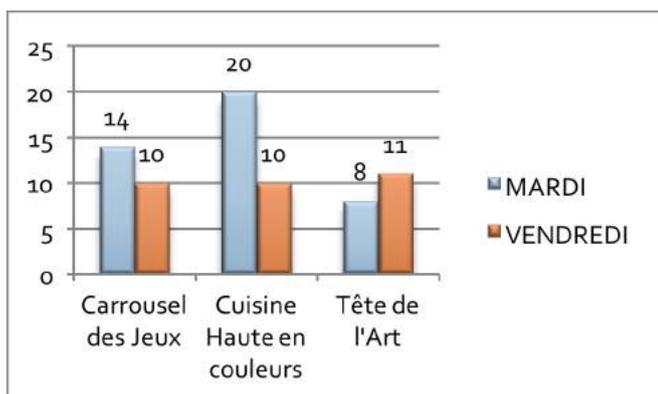
Dans l'atelier cuisine haute en couleurs (maternelle/CP), un cahier de vie a été mis en place pour faire lien avec les parents, encore peu investi par les parents – N'hésitez pas à le faire vôtre en transmettant vos recettes sur le thème. Les plus grands, quant à eux préparent un livre de recettes pour la fin de l'année scolaire.

Le nombre des enfants fréquentant les ateliers pédagogiques s'établit comme suit :

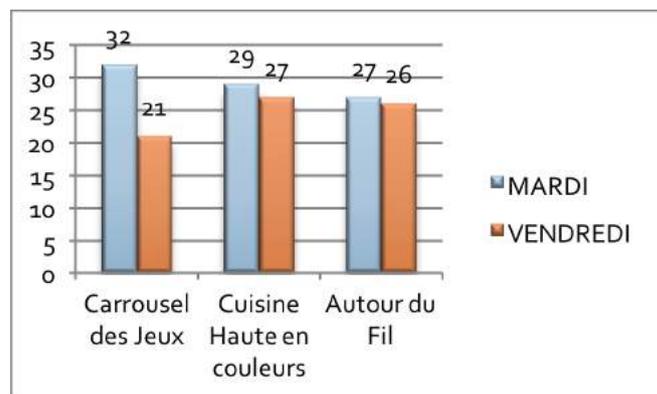
Pour les maternelles, du 02/09 au 17/10/14 :



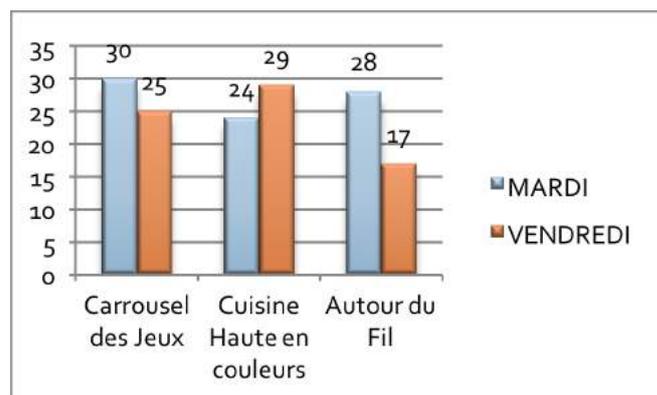
Pour les maternelles, du 04/11 au 19/12/14 :



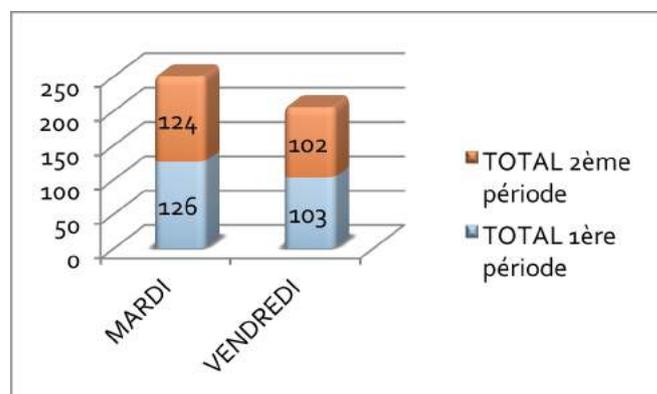
Pour l'école élémentaire, du 02/09 au 17/10/14



Pour l'école élémentaire, du 04/11 au 19/12/14



Soit une fréquentation totale, maternelles et élémentaires confondus, sur les deux périodes :



Ce qui représente une forte proportion des enfants scolarisés (228 au total) et un nombre constant d'inscriptions.

La réforme est en place et cela fonctionne. Bien sûr, tout n'est pas parfait. Les parents comme les enseignants ont pu constater, surtout pour la moyenne section de maternelle, que les enfants sont fatigués. Par ailleurs, les parents d'élèves font remarquer qu'ils ont apprécié que les enfants n'aient pas de devoirs le mardi soir.

Comme promis, la mairie a étudié la possibilité d'introduire de nouveaux ateliers. Elle a consulté les associations et propose les projets suivants :

- La ludothèque de janvier à Pâques 2015, une semaine le Mardi, une semaine le vendredi. Une semaine dédiée au Primaire, la semaine suivante dédiée à la Maternelle (Voir planning avec Hélène des Francas).
- La bibliothèque pour un atelier « création d'histoires animées sur ordinateur » après les vacances de février 2015 pour les enfants de 8 à 11 ans.
- L'école de Musique du Plateau : mise en œuvre après les vacances de Pâques.
- Activités sportives pour le 3^{ème} trimestre en 2015 : Karaté et Handball sont à l'étude...

Le pilotage de toutes les activités est et restera confié aux Francas.

Pour pouvoir accueillir les enfants sur les nouveaux créneaux horaires, l'équipe des Francas s'est étoffée, en passant de 6 à 11 salariés. Ce qui représente un surcoût certain pour les Communes. Lorsque que le bilan sera fait, il sera communiqué.

D'autre part, l'introduction d'autres ateliers, tel que la musique, provoquera également un coût supplémentaire non négligeable. Mais c'est l'expression d'une volonté politique forte que de diversifier les ateliers pour permettre à tous les enfants d'expérimenter des activités sportives ou culturelles à moindre coût.

Cependant, le budget des communes a ses limites, aussi **Parents, Grands-Parents ou autres, si vous avez des talents, des compétences et des disponibilités et que vous souhaitez les partager bénévolement avec les enfants, vous êtes les bienvenus.** Il n'est pas nécessaire d'être disponible toute l'année, les ateliers s'envisagent par période de 7 semaines en moyenne sur un ou deux créneaux par semaine, le mardi et/ou le vendredi. N'hésitez pas, prenez contact avec la mairie et nous étudierons ensemble la faisabilité et la mise en œuvre de votre projet.

FM

Jeune public captivé par les contes de Noël, offerts par Natacha, conteuse et bénévole bibliothèque, pendant les NAP du 12/12/14.



Coût du périscolaire en 2013

Le Contrat Enfance Jeunesse signé par les communes de Mamirolle, Le Gratteris, La Chevillotte et la Caisse d'Allocations Familiales du Doubs couvre toutes les activités assurées par Les Francas (périscolaire, petites vacances, mercredis, vacances d'été). Ce contrat est un contrat d'objectifs et de cofinancement.

En 2013, les Francas ont assuré **43 089 heures d'animation pour 5 386 journées enfants.**

Pour la commune de Mamirolle, **il reste à charge**, après déduction des subventions et de la participation des communes de La Chevillotte et du Gratteris, un **montant financier de 33 698,45€.**

Daniel HUOT

M. le Maire, D. HUOT, la Vice-Présidente du CCAS*, Mme BICHET et

Bon anniversaire Mme Massonnet

l'Adjoint en charge du social, D. LETHIER se sont rendus chez Mme MASSONNET pour fêter ses 90 ans. Elle était entourée de son mari et de quelques membres de sa famille et cela fut l'occasion d'échanges très agréables et chaleureux, sur le temps passé et les bons souvenirs.

Mme Massonnet est née à Dole le 11/12 1924 et a vécu à Mamirolle depuis son mariage, commune où Monsieur a passé sa



jeunesse. Elle est toujours très affairée, passionnée par son jardin qu'elle fait encore et apprécie beaucoup la présence des ses neveux et nièces.

Le CCAS a souhaité renouer avec la tradition qui était de fêter nos aînés lors de leur 90^{ème} anniversaire. Les personnes de plus 90 ans ne seront pas oubliées. M. le Maire et le CCAS les mettront à l'honneur durant l'année 2015 à leur date anniversaire.

Monique BICHET, Daniel LETHIER

*CCAS : Centre Communal d'Action Sociale

Élection du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)

En ce mois de janvier auront lieu les élections d'un nouveau Conseil Municipal des Jeunes. Ce conseil est constitué de 15 jeunes maximum, nés entre 1999 à 2005 (du CM1 à la Seconde) qui habitent les villages de Mamirolle, La Chevillotte, le Gratteris. Ces jeunes sont élus pour deux années civiles. Ce conseil des jeunes a pour but de réaliser des projets pour les jeunes en accord parfois avec les élus adultes. Mais également de participer à certains projets avec les adultes. Les élections du Conseil des Jeunes se déroulent comme pour celui des adultes :

- Les candidatures seront possibles du 12 au 17 janvier 2015. Pour cela chaque jeune recevra dans sa boîte aux lettres un dossier de candidature, ainsi qu'un document explicatif du fonctionnement du Conseil. De plus une rencontre avec l'adjointe sera organisée pour les classes de CM1 et CM2.
- La campagne électorale aura lieu du 19 au 24 janvier 2015. Des affiches présentant chaque candidat seront mises dans les panneaux municipaux. Chaque jeune recevra un second courrier qui contiendra sa carte d'électeur ainsi que les projets de chaque candidat et sa motivation.
- Les élections auront lieu du 2 au 6 février 2015 en mairie.
- **Le samedi 7 février auront lieu de dépouillement et la mise en place du nouveau conseil.**

Être au Conseil Municipal des Jeunes permet de s'investir dans la vie du village et d'améliorer la vie des jeunes.

Alors si toi jeune, tu as des projets pour les copains et copines. Inscris-toi. Ou vous parents, grands-parents, vous sentez que votre enfant a des projets pour améliorer la vie des jeunes. N'hésitez pas à lui parler de ce Conseil et de l'aider à s'inscrire au CMJ.

Je tiens à remercier les jeunes élus qui finissent leur mandat : BOUIX Adrien, BERCOT Manon, BRENOT Aurore, FAVIN Manon, FRESCO Lou, HANRIOT COLIN Clarisse, JANNIN Nathan, PEPIOT Clémence, VERMOT-DESROCHES Rémi, SAVOURET Léa, ROY Élise.



Un remerciement particulier à Rémi qui a été élu depuis 2009 ce qui correspond à la création du Conseil. Mais aussi à Léa qui a effectué deux mandats de 2011 à 2015.

Séverine SEYER

Repas et colis des Aînés

Comme chaque année, la commune offre un repas à ses aînés (de 70 ans et plus), moment fort et convivial où la municipalité se met à leur service. Celui-ci se déroulera le dimanche 11 janvier 2015.

Pour ceux et celles qui n'auront pu se déplacer, un colis sera offert. Cette année, la municipalité a fait confiance à Madame JULIEN, gérante de la superette **VIVAL** de notre commune, pour réaliser ce colis. Tous les produits de ce colis sont disponibles dans son magasin ainsi que de nombreux autres produits régionaux : légumes et fruits frais, poissons (jeudi), poulets rôtis (samedi).

Votre VIVAL est ouvert tous les jours du lundi au samedi de 8h30 à 12h15 et de 15h30 à 19h15

Séverine SEYER et Daniel LETHIER

Les décorations de Noël ont été louées à l'entreprise BAZAUD de l'Hôpital-du-Grosbois pour la seconde année consécutive. Les décorations sont créées et fabriquées par cette entreprise. Nous sommes en location pour 3 ans, cela permet d'avoir des décorations régulièrement renouvelées mais aussi d'avoir des décorations toujours fonctionnelles, car l'entreprise les reconditionne tous les ans afin de ravir vos yeux en ces fêtes de fin d'année.



Séverine SEYER

La sécurité, un comportement citoyen : Être bien vu, c'est plus sûr !

Depuis janvier 2012

- Tous les cyclistes, **roulant de nuit** hors agglomération **ou de jour par mauvaises conditions de visibilité**, doivent porter sur eux un **gilet de sécurité fluorescent** homologué avec un marquage CE apposé sur celui-ci. A défaut de porter le gilet, soyez prêt à déboursier 22 €. ☹
- Tout vélo doit disposer d'un éclairage en état de fonctionner, sinon vous risquez une amende de 11 €...

A noter que le **port du casque** est aussi obligatoire en vélo **pour les enfants de moins de dix ans**.

Circuler à vélo, roulez en toute sécurité



Sans oublier la sécurité des petits piétons...



Code de la route, remise à niveau

La Prévention Routière intervient pour diverses actions à la demande des associations, des communes, des professionnels... : Stages de conduite sur route glissante, rattrapage de points, éco-conduite (économiser le carburant, les freins, les pneumatiques,...et les rejets polluants..) etc.

A Mamirole, la Prévention Routière est régulièrement présente au groupe scolaire, à l'ENIL, pour sensibiliser les élèves et les étudiants.

Le club des retraités ayant manifesté la volonté de participer massivement au stage de remise à niveau, la commune a donc organisé cette séance qui s'est déroulée le 3 décembre de 8h 30 à 12 h.

Accueillis par M. Huot, les bénévoles de la Prévention Routière (moniteurs d'auto-école) installent leur matériel dès 8 h dans la grande salle de la Mairie.

Comme à l'examen, les images défilent à l'écran. Plusieurs séries de quarante questions sont posées. Six erreurs à une série seraient éliminatoires à l'examen.



Les seniors ont participé activement en soulevant



de nombreux problèmes pertinents : Il a été question des ronds-points, des priorités à proximité des passages piétons, infractions et délits liés à l'alcool, vitesse maximales autorisées...

Le moment a été studieux mais également très convivial. Et devant l'intérêt suscité par cette demi-journée, une prochaine séance sera sans doute organisée pour d'autres volontaires en 2015.

Ernest Coppola

Journée du souvenir de la guerre sans nom

Alors que le 1^{er} novembre dernier marquait le 60^e anniversaire du début de cette guerre, c'est la date du 5 décembre qui a été retenue en 2003 pour rendre hommage aux morts de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie. Cette date correspond à l'inauguration du mémorial de la guerre d'Algérie au musée du quai Branly.

Ce 5 décembre 2014, l'hommage fut rendu au monument aux morts de La Vèze, en présence des associations d'anciens combattants du plateau. Au cours de l'hommage, M. Marcel BAVEREL a été fait chevalier de l'ordre national du mérite.



En cette journée, nous nous sommes souvenus du courage, mais également des souffrances endurées par ceux qui sont «Morts pour la France», appelés ou rappelés du contingent, militaires de carrière, membres des forces supplétives ou des forces de l'ordre, mais également des civils morts

en Algérie, au Maroc ou en Tunisie et des disparus. Nous nous sommes rappelés également de la douleur de leurs familles et de leurs proches. Il est important de souligner que derrière les chiffres des morts se trouvent des hommes et des femmes, des parcours de vie singuliers faits de joies et de peines mais rassemblés par une même fin tragique en une même région du monde qui connut avec la France le meilleur comme le pire, les liens humains et la fraternité des combats comme les déchirements. Cette Guerre d'Algérie, qui connu des déchirements les plus tragiques, fit des centaines de milliers de morts et causa le départ vers la métropole de centaines de milliers de rapatriés et de Harkis coupés de leur terre natale par un conflit qu'ils n'avaient pas voulu et dont ils portent la mémoire.

Séverine SEYER

« Les Petites Fugues » ont fait étape à Mamirolle

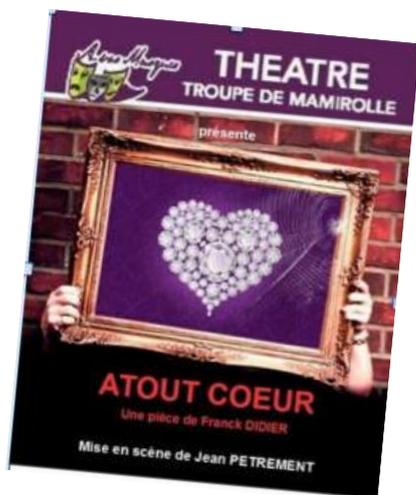
Mercredi 26 novembre, c'est devant un public attentif qui s'était donné rendez-vous à la bibliothèque municipale « Ma Bulle » que s'est déroulée la soirée organisée dans le cadre du festival littéraire itinérant « les petites fugues ». La romancière Lucile BORDES était invitée à rencontrer le public pour parler de ses deux livres, « **Je suis la Marquise de Carabas** » et « **Décorama** » édités chez Liana Lévi. Un partage très enrichissant a eu lieu sur les thèmes chers à l'auteure : la filiation, le temps qui passe, le passé qu'on « trimbale » parfois avec difficulté...

La soirée s'est terminée dans la convivialité par une séance de dédicaces et un apéritif dinatoire.

Hélène Durey



Agenda



- **Le 10/01/15**- Gymnase de Saône **ESM Handball**
15h30, l'équipe des < 14 ans garçons reçoit l'équipe ASCAP-Champ. excel. région.
17h15, l'équipe des <16 ans filles reçoit l'équipe ESBF - Champ. promo. régionale
19h30, l'équipe Senior filles C reçoit l'équipe ESBF - Champ. promo. Régionale
- **Le 10/01/15 – 11h00** – Salle des Fêtes **Vœux du Maire**
- **Le 11/01/15** – Gymnase de Mamirolle **ESM Handball**
14h00, l'équipe des < 18 ans filles reçoit Rioz – Champ. honneur régional
16h00, l'équipe Senior filles A reçoit Lure – Champ. national 3
- **Le 11/01/15** **Repas des Aînés**
12h00 - Salle des fêtes
- **Le 11/01/15** **Concert des chœurs Sopralti et La Cigale**
17h00 – Église de Mamirolle- De Noël à l'Épiphanie
- **Le 16/01/15** : la jungle..... **Ludothèque la Toupie**
De 9h00 à 11h30 – Salle du périscolaire
- **Le 17/01/15** – Gymnase de Saône **ESM Handball**
14h30, l'équipe des < 14 ans filles B reçoit Vercel - Champ. honneur régional
16h00, l'équipe des <14 ans filles A reçoit l'équipe ASCAP – Champ. excel. rég.
- **Le 17/01/15** – Gymnase de Mamirolle **ESM Handball**
20h00, l'équipe des seniors filles B reçoit Luxeuil - Champ. excel. Régionale
- **Le 17/01/15** **À vos Masques**
20h30 – « Atout cœur » - Théâtre Bernard Blier - Pontarlier
- **Le 18/05/15** – Gymnase de Saône..... **ESM Handball**
14h30, l'équipe des seniors filles A reçoit Altkirch – Champ. national 3
- **Le 23/01/15- 18h00** – Salle du Conseil ... **Vœux aux Entreprises**
- **Le 24/01/15** - Gymnase de Saône **ESM Handball**
14h30, l'équipe des < 14 ans filles B reçoit Doubs central – Champ. honneur rég.
16h00, l'équipe des < 14 ans filles A reçoit l'équipe ESBF – Champ. excel. rég.
- **Le 25/01/15** – Gymnase de Mamirolle **ESM Handball**
14h00, l'équipe des < 18 ans filles reçoit Dampierre – Champ. honneur rég.
16h00, l'équipe des Seniors garçons reçoit Belfort AUHB - Champ. excel. rég.
- **Le 25/01/15 – 14h00**..... **Loto « La Mancine »**
Salle des fêtes – Organisé par Mimie
- **Le 25/01/15** **À vos masques**
15h00 – « Atout cœur » - Petit Kursaal à Besançon
- **Le 31/01/15** – Gymnase de Mamirolle **ESM Handball**
16h00, l'équipe des < 14 ans garçons reçoit l'ESBM - Champ. excel. régionale
- **Le 31/01/15 – 20H30** – Marchaux **À vos masques**
20h30 – « Atout cœur » – à Marchaux

Informations Mairie

Horaires d'ouverture au public

Lundi, mardi, jeudi, vendredi 10h à 12h
Mercredi 10h à 12h et de 14h à 16h
Samedi (semaines impaires)..... 9h à 12h

Coordonnées de la mairie

Téléphone 03 81 55 71 50
Fax 03 81 55 74 61
Mail mairie@mamirolle.com
Blog <http://mamirolle.over-blog.fr>

Allo « Urgence Mairie » 07 85 47 80 78



Mamirolle Actu

Directeur de publication : D. Huot
Responsable de rédaction : F. Martin
Equipe de rédaction : N. Anzalone – C. Bourgoin
C. Cloirec - F. Le Barbenchon – S. Seyer
Correcteurs : N. Léchine, J. Duquet

Le jeu du CMJ Devinette...

- Mon premier observe
- Mon deuxième est un prénom cher à Pagnol
- Mon tout est une fête célébrée début janvier
- Que suis-je ?

Réponse jeu de déc.14 : le hêtre président, plus connu sous le nom de « sapin président ». Il est situé à la Fougère, dans l'allée centrale à Droite. (33 m, âge présumé 120 ans).

